Cotisations POUR LA SAISON 2024/2025

ADULTES

SECTION NOUZONVILLE	TARIF pour l'année	pour votre information
Energym le mardi de 19H30	100€ à l'année pour	Le Don aux œuvres
à 20 H30 avec Geniya salle	la gym santé	Nous proposons aux familles
Cobo	ia gym same	imposables sur le revenu
		d'effectuer un don au club
CARDIO RENFO le jeudi de	110€ pour l'année si	en ajoutant une certaine
19H à 20H avec Nathalie à	un cours le mardi	somme à la cotisation.
ľUSN		Ce montant est récupérable
	ou le jeudi soir et	sous forme de déduction
Gym santé le mardi de	140€ à l'année si	fiscale à hauteur de 66%.
16H15 à 17H15 avec Stéphane	zumba uniquement	Exemple : pour un don de 70
Salle Cobo	Zamba amqacment	€ ajouté à l'adhésion, le reçu
Same South		fiscal sera de 150€ et vous
ZUMBA le vendredi de 18h à	Forfait 2 ou 3 cours	apportera une déduction de
19h avec Clémentine à l'USN	200€ à l'année	100€!
	2000 a 1 a 111100	A cet effet, nous vous
		délivrerons un document
ATTENTION, les cours seront		Cerfa officiel en fin d'année
assurés à partir du 15 octobre		2024, utilisable lors de votre
s'il y a un nombre suffisant de		déclaration d'impôts.
participants		
participants		Le principe du don est une
		source de revenus
		importante pour votre club
		car il permet d'investir dans
		une meilleure organisation
		et un meilleur accueil des
		sportifs.

Règlement:

- VIREMENT BANCAIRE à Effort de Nouzonville en précisant bien le nom du licencié.
 Iban: FR76 1027 8088 5400 0304 3784 097 BIC: CMCIFR2A
- Par chèque(s) bancaire(s) libellé(s) à l'ordre de l'EFFORT DE NOUZONVILLE (possibilité de régler en 1 ou 2 fois : débité en octobre et novembre)
- Chèques vacances ou coupons sports ANCV remis avec le dossier, acceptés
- Soit en espèces en 1 fois.